

2015-2021

BILAN DE
MI-MANDAT

**LA CÔTE-D'OR,
VOUS ET LE DÉPARTEMENT**

Votre avis compte !



Madame, Monsieur le Maire,

En mars 2015, vous nous avez accordé votre confiance pour faire de notre Département un territoire attractif, solidaire, dynamique et équilibré. Un territoire où il fait bon vivre.

Après trois ans de mandat, il nous a paru opportun de revenir vers vous pour connaître votre perception de notre action et, éventuellement, infléchir, modifier ou confirmer nos politiques et dispositifs.

Et, parce que vous, maires de la Côte-d'Or, êtes les premiers interlocuteurs et partenaires du Conseil départemental, nous souhaitons également vous consulter.

C'est pourquoi nous vous proposons le questionnaire ci-joint.

Vos réponses sont importantes pour que le Département puisse être pleinement à vos côtés pour les trois ans à venir.

Le programme sur lequel nous avons été élus est toujours d'actualité. Mais la situation institutionnelle, politique et financière a beaucoup évolué depuis 2015 : loi NOTRe, arrivée de la Métropole, contrats financiers... Il nous faut rapidement nous adapter. Car après avoir été confrontés à une réduction drastique de nos moyens financiers, nous avons à faire face à un plafonnement de notre budget par le Gouvernement (à 1,2%) alors que les dépenses sociales imposées augmentent de plus de 2%.

Nous sommes donc contraints de réinterroger l'ensemble de nos programmes et de nos politiques. Après des années d'efforts de gestion, il est l'heure de faire des choix. Et nous avons besoin de votre avis.

Devons-nous continuer d'investir massivement dans la fibre, véritable porte d'entrée dans le XXI^e siècle ? Quid des politiques de soutien aux communes et intercommunalités ? Quel niveau pour les investissements sur nos routes ? Le Département peut-il encore intervenir aussi massivement dans les domaines de la culture, du sport, du tourisme ? Notre présence territoriale doit-elle être maintenue ? Si oui, au détriment de quelles autres actions ?

Autant de questions qui appellent des réponses claires de votre part, vous, maires de la Côte-d'Or. Autant de questions qui nous permettront de confirmer, d'infléchir, voire de supprimer, certains dispositifs et programmes.

Bien entendu, les résultats de cette consultation feront l'objet d'une vaste communication. Ils vous seront présentés lors de grandes réunions publiques organisées après l'été.

Alors que le Conseil départemental est confronté à des choix importants pour l'avenir de la Côte-d'Or, votre avis est indispensable.

Nous comptons sur vous. Je compte sur vous.

POUR DONNER VOTRE AVIS

Répondez au questionnaire,
scannez-le,
et envoyez-le nous

• par mail à l'adresse suivante :
enquete@cotedor.fr

• ou par fax au :
03 80 63 65 01

AVANT VENDREDI 29 JUIN



A handwritten signature in blue ink that reads 'François SauvaDET'.

François SAUVADET
Ancien ministre
Président du Département
de la Côte-d'Or

Votre commune (facultatif) :

Situation :

- Métropole dijonnaise Agglomération beaunoise Châtillonnais
 Plaine de Saône Auxois – Morvan Seine-et-Tilles

- de 100 habitants 100-500 hab. 500-2000 hab. + de 2000 hab.

Concernant les sujets suivants, diriez-vous que vous êtes globalement...

- | | | | |
|---|---|------------------------------------|--------------------------------------|
| Conditions de logement | <input type="checkbox"/> très satisfait | <input type="checkbox"/> satisfait | <input type="checkbox"/> insatisfait |
| Dynamisme économique et emploi | <input type="checkbox"/> très satisfait | <input type="checkbox"/> satisfait | <input type="checkbox"/> insatisfait |
| Qualité et protection de l'environnement | <input type="checkbox"/> très satisfait | <input type="checkbox"/> satisfait | <input type="checkbox"/> insatisfait |
| Offre de transports en commun | <input type="checkbox"/> très satisfait | <input type="checkbox"/> satisfait | <input type="checkbox"/> insatisfait |
| Desserte routière | <input type="checkbox"/> très satisfait | <input type="checkbox"/> satisfait | <input type="checkbox"/> insatisfait |
| Offre de soins | <input type="checkbox"/> très satisfait | <input type="checkbox"/> satisfait | <input type="checkbox"/> insatisfait |
| Accès à Internet | <input type="checkbox"/> très satisfait | <input type="checkbox"/> satisfait | <input type="checkbox"/> insatisfait |
| Accès à la téléphonie mobile | <input type="checkbox"/> très satisfait | <input type="checkbox"/> satisfait | <input type="checkbox"/> insatisfait |
| Offre culturelle, sportive et de loisirs | <input type="checkbox"/> très satisfait | <input type="checkbox"/> satisfait | <input type="checkbox"/> insatisfait |
| Offre d'équipements d'enseignement | <input type="checkbox"/> très satisfait | <input type="checkbox"/> satisfait | <input type="checkbox"/> insatisfait |
| Présence de services publics de proximité | <input type="checkbox"/> très satisfait | <input type="checkbox"/> satisfait | <input type="checkbox"/> insatisfait |
| Offre de services aux publics | <input type="checkbox"/> très satisfait | <input type="checkbox"/> satisfait | <input type="checkbox"/> insatisfait |

**Avec quelle institution collaborez-vous le plus ?
(classez de 1 à 4 par ordre décroissant)**

- Intercommunalité
 Département de la Côte-d'Or
 Région Bourgogne-Franche-Comté
 État

Pensez-vous bien connaître les missions du Conseil Départemental ?

- oui non

Pensez-vous que le Département est une collectivité territoriale utile ?

- oui non

**Etes-vous attaché à une présence territoriale de proximité des services
Départementaux (Accueils Solidarité et Famille, Unités Techniques
Territoriales, collèges) ?**

- oui non

**Pensez-vous que les EPCI (communautés de communes, agglomération
et métropole) soient en mesure de reprendre les compétences
du Département ?**

- oui non

**Le Département est soumis à une pression financière et refuse
d'augmenter sa fiscalité. Comprenez-vous qu'il partage cette contrainte
et impose à ses grands partenaires (collectivités locales, institutions
et associations) des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens ?**

- oui non

**En matière de services de proximité immédiate et nécessaire, quel est
l'ordre de vos priorités ? (classez de 1 à 7 par ordre de priorité décroissant)**

- L'école Les services de secours
 Les services sociaux L'offre de soin
 Les services administratifs Les commerces de première nécessité
 Les services d'entretien des routes

Aménagement numérique de la Côte-d'Or

**Partagez-vous l'engagement du Département en matière
d'aménagement numérique, bien que cela coûte et ne soit pas
dans ses compétences obligatoires ?**

- oui non

**Son programme d'aménagement numérique vous semble-t-il à la
hauteur des enjeux d'attractivité de vos territoires ?**

- oui non

Routes de Côte-d'Or

Etes-vous globalement satisfait de l'état des Routes Départementales ?

- oui non

Etes-vous globalement satisfait de l'état de vos Routes communales ?

- oui non

**Après la rocade de Beaune et le contournement de Mirebeau-sur-Bèze,
le Département doit-il...**

- s'engager dans de nouveaux grands chantiers
 se concentrer sur l'entretien du réseau existant

**Connaissez-vous le Prix Christian Myon de la sécurité routière, valorisant
les initiatives des communes, établissements scolaires, associations
et entreprises pour la sécurité routière ?**

- oui non

Vous, votre école, ou vos associations y avez-vous déjà participé ?

- oui non

Si non,

**Connaissez-vous l'Inforoute Départementale, « Inforoute21 », qui
informe via le site internet www.cotedor.fr, des conditions de circulation
et travaux sur les Routes Départementales ?**

- oui non

Accompagnement des communes

Le Département accompagne (techniquement et financièrement) l'investissement des communes sur leurs bâtiments, voirie et patrimoine. Dans le contexte budgétaire actuel qui plafonne les dépenses Départementales, pensez-vous qu'il puisse réduire cet effort ?

oui non

Depuis 2011, le dispositif « Village Côte-d'Or » vous accompagne pour les petits travaux d'investissement. Etes-vous satisfait de ce dispositif ?

oui non

Envisagez-vous de solliciter ce programme en 2019 ?

oui non

Le Département de la Côte-d'Or propose plusieurs dispositifs d'aides aux communes, avec des taux et plafonds différenciés selon les types d'équipements. Les connaissez-vous ?

oui non

Pensez vous ...

- qu'ils sont clairs, simples et pertinents
- méritent d'être revus, regroupés ou simplifiés

Sur quels types d'équipements publics souhaitez-vous être aidé en priorité par le Département ? (classez de 1 à 8 par ordre de priorité)

- écoles
- logements communaux
- voirie
- salle des fêtes
- bâtiments communaux (mairie, atelier municipal...)
- équipements culturels et sportifs (salle de spectacle, terrain de sport...)
- patrimoine classé et culturel
- autres ? (précisez)

Le Département va prochainement expérimenter sa plateforme internet de dématérialisation des demandes de subvention. Ce nouvel outil vous permettra de déposer votre dossier de demande de subvention en ligne, d'en suivre l'avancement et d'échanger plus rapidement avec les services Départementaux. Etes-vous prêts à utiliser cette plateforme web ?

oui non

Si non, pourquoi ? (précisez)

Après avoir créé, en 2012, la MiCA pour accompagner les communes dans leurs projets sur la voirie, les bâtiments et espaces publics, le Département envisage de créer une Agence Départementale d'ingénierie soumise à cotisation (montant à déterminer). Souhaiterez-vous y adhérer pour bénéficier d'un accompagnement complet dans vos projets ?

oui non

Espaces naturels sensibles et biodiversité

Le Département mène une politique de préservation et de valorisation de la biodiversité. Seriez-vous intéressés par un accompagnement technique et financier pour :

- la préservation et la valorisation de milieux naturels sur votre commune
 oui non
- la restauration, l'entretien et la mise en valeur d'une mare communale
 oui non
- la gestion des plantes envahissantes sur les accotements routiers
 oui non

Transition énergétique

Le Département porte une politique de transition énergétique qui vise à limiter la hausse des températures et adapter le territoire au changement climatique. Souhaiteriez-vous bénéficier d'un accompagnement technique et financier dans les domaines suivants ?

- création de chaufferies à bois oui non
- équipement de bâtiments avec une source d'énergie renouvelable (chaudière bois, panneaux solaires,...) oui non
- rénovation thermique de bâtiments oui non
- éco-construction de bâtiments oui non

Agriculture

Le Département lance la plateforme Internet « Agrilocal21 », www.agrilocal21.fr, qui met en relation des fournisseurs locaux et des acheteurs publics ou privés. Dans le cadre des missions de restauration collective que vous assurez, seriez-vous intéressés pour effectuer vos achats alimentaires locaux en utilisant cet outil ?

oui non non concerné



Autres secteurs d'intervention Départementale

Connaissez-vous les domaines d'intervention du Laboratoire Départemental de la Côte-d'Or ?

oui non

Quelles analyses jugez-vous utiles d'effectuer sur votre commune ?

- analyses des eaux oui non
- analyses alimentaires oui non
- analyses vétérinaires oui non

Le Département a fait de la sectorisation des collèges un outils au service du maintien de tous les collèges en Côte-d'Or. Etes-vous satisfait de cette politique de sectorisation ?

oui non

Soutenez-vous la volonté du Département de maintenir tous les collèges en Côte-d'Or, malgré le coût important que cela implique ?

oui non

Avez-vous le sentiment que votre territoire bénéficie d'une couverture correcte des services de secours par la présence à proximité d'un Centre d'Incendie et de Secours et de sapeurs pompiers volontaires ?

oui non

En matière de lutte contre l'exclusion numérique et de développement des usages numériques, connaissez-vous les espaces numériques SATI 21 ?

oui non

Pour améliorer l'action de ce réseau SATI 21, seriez vous prêt à participer à :

- l'ouverture d'un nouvel espace SATI dans votre commune

oui non

- la création d'un espace numérique itinérant

oui non

- autre(s) proposition(s)

.....

Action sociale et culturelle

L'action culturelle doit-elle rester une priorité associant le Département et votre commune ou intercommunalité ?

oui non

Connaissez-vous Arts & Scènes, la saison culturelle 100 % Côte-d'Or proposée par le Département ?

oui non

La saison 2018-2019 sera lancée en septembre. Avez-vous l'intention de faire appel à ce dispositif culturel pour la saison 2019-2020 ?

oui non

Pensez-vous bien connaître les dispositifs et actions du Département en matière d'accompagnement social ?

oui non

Qui est, selon vous, votre principal partenaire dans ce domaine ?

- les associations
- votre Intercommunalité
- le Département de la Côte-d'Or
- la Région Bourgogne-Franche-Comté
- l'État et ses services

Le Département a mis en place les commissions territoriales d'insertion, associant les élus locaux. Etes-vous satisfait de cette initiative ?

oui non

En matière d'action médico-sociale, le Département assure une présence de proximité avec 25 Accueils Solidarité Famille et 38 points de permanence en Côte-d'Or. Selon vous, cette présence est :

insuffisante satisfaisante excessive

A l'initiative du Département, l'Adosphère, Maison Départementale des ados et de leurs parents, assure des permanences territorialisées dans 21 lieux de Côte-d'Or. Connaissez-vous le lieu des permanences de l'Adosphère dans ou près de votre commune ?

oui non

Seriez-vous prêt à participer financièrement à l'accueil d'une permanence dans votre commune ?

oui non

Certaines initiatives locales ont permis le maintien de services publics par le regroupement de services sur un même site. Si besoin, seriez-vous prêt à participer à ce type de regroupement ?

oui non

Vous Président . . .

Compte tenu des contraintes budgétaires, quelles sont les 5 politiques du Département que vous jugez prioritaires ?

- Le logement
- Le soutien à l'économie et aux entreprises
- Le soutien aux territoires ruraux
- Le soutien aux personnes âgées
- Le soutien aux personnes handicapées
- Le soutien aux jeunes
- Le soutien à l'enfance
- Le soutien aux personnes en insertion
- L'entretien et l'équipement des collèges
- La culture et le sport
- L'entretien des routes et la sécurité routière
- Le développement touristique
- La protection de l'environnement
- La réalisation de grands équipements
- Le déploiement de la fibre optique

**Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.
Les résultats vous seront présentés à l'occasion de la traditionnelle réunion des Maires organisée par le Département le 5 juillet à l'Abbaye de Fontenay.**